



www.fdsea74.com

Maison de l'Agriculture – 52 avenue des Iles - 74994 Annecy Cedex 9
04.50.88.18.86
04.50.88.18.81

Annecy, le 17 décembre 2007

COMMUNIQUE DE PRESSE

Aides PAC impayées : la FDSEA obtient un engagement de paiement pour le 18 décembre

Plusieurs adhérents n'ayant pas encore reçu le paiement de leurs aides PAC ont contacté la FDSEA durant les mois de novembre et décembre 2007. Sont principalement concernées les aides ICHN et CAD.

La FDSEA a sollicité l'administration à plusieurs reprises afin d'obtenir une explication et d'apporter une solution rapide, en faisant valoir :

- les problèmes de trésorerie que les paiements tardifs entraînent,
- le caractère inadmissible de l'absence d'information des agriculteurs concernés.

Selon l'administration, les contrôles de deuxième niveau (vérification de la complétude des dossiers PAC, 2,5% des dossiers concernés) ont pris du retard, ce qui explique pourquoi un grand nombre d'exploitants n'ont pas reçu leur paiement au 4 décembre comme les autres.

Suite à nos nombreuses demandes, relayées au niveau national par l'ensemble des FDSEA, l'administration s'est engagée à ne pas attendre la fin de la procédure de contrôle pour opérer le virement des aides pour ces exploitations.

La mise en paiement par l'AUP sera donc effectuée le 18 décembre alors que les contrôles se poursuivront.

Selon le ministère de l'Agriculture, les DDAF en ont été informées et disposent de la liste des dossiers en attente. Ainsi, un agriculteur doit pouvoir obtenir confirmation de cette information en contactant la DDAF.

En cas de problème ou de retard de paiement, vous pouvez contacter votre FDSEA.

Source : FDSEA Haute-Savoie